Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 13 Juillet 1892. No. 40.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00

Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts

Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE A SAINT-BONIFACE, MANITOBA Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à EDMOND TRUDEL, Directeur, Saint-Boniface, Man. Canada.

VARIÉTÉS

LA NONNE ET LA FLEUR

Dans le jardin du monastère
Rougit une petite fleur :
La nonne pâle et solitaire
Admire en passant sa couleur.

" Hélas ! petite fleur, dit-elle,
Comment sais-tu plaire au bon Dieu
Qui nous a mises, toi si belle,
Et moi si triste, au même lieu ? "

La fleur lui dit : " Tout es mystère :
" Ne te plains pas ; ton sort vaut mieux :
" Je suis une fleur de la terre,
" Tu seras une fleur des cieux."

PROSPER BLANCHEMAIN.

PENSÉES

—Toutes les vertus sont comprises dans la justice : si tu es juste, tu es homme de bien.

—Le moyen le plus sûr et le plus prompt pour repousser l'injure, c'est de l'oublier.

—L'homme sensé qui discute avec un fou, soit qu'il se fâche ou qu'il plaisante, perd toujours son temps.

—Mille fois nous avons répété ce vieil adage : " La table tue plus de monde que la guerre."

—L'homme qui ne sait pas prendre un parti est comme une vague que le vent agite et pousse ça et là.

—Il en est des jeunes gens comme des plantes ; on connaît à leurs premiers fruits ce qu'on doit en attendre pour l'avenir.

—Le jeu est un dissipateur du bien, la perte du temps, le gouffre des richesses, l'écueil de l'innocence, la destruction des sciences, l'ennemi des muses, le père des querelles.

UNE LÉGENDE

Les " Morceaux du Diable." Connaissez-vous cela ! C'est une légende plus connue à l'étranger qu'au Canada. La voici :

Quand le diable fut précipité du ciel, il tomba sur la terre et se brisa en morceaux :

Sa tête roula en Espagne, et voilà pourquoi les Espagnols sont si fiers ;

Ses mains tombèrent en Turquie, et voilà pourquoi les Turcs sont si rapaces ;

Son cœur glissa en Italie, et voilà pourquoi les Italiens sont si amoureux ;

Son ventre alla en Allemagne, et voilà pourquoi les Allemands sont si gourmands ;

Ses pieds restèrent en France, voilà pourquoi les Français courent toujours après les aventures.

N'est-ce pas curieux et d'une ingéniosité rare ?

NOTES SUR L'ENSEIGNEMENT AU CANADA

La première école au Canada date de 1616. Elle était à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville des Trois-Rivières. Un Récollet, le Frère Pacifique Duplessis, la dirigeait.

Les Récollets établirent plusieurs autres écoles dans la colonie, ainsi que les Jésuites quelques années plus tard.

Ces écoles étaient surtout fréquentées par les Sauvages. Car il n'y avait alors qu'un nombre très-restreint de jeunes enfants parmi les colons venus de France.

En 1636 s'ouvrait à Québec, le premier collège classique, sous la direction des RR. PP. Jésuites. Les fonds nécessaires à l'installation de ce collège furent fournis par le marquis de Gamache, dont le fils, le R. P. Rohaut, était membre de l'ordre des Jésuites.

Ce collège a été pendant 32 ans la seule institution de ce genre au Canada.

Il a eu une existence de 132 années pendant laquelle il a formé des hommes éminents, qui ont rendu de grands services à la religion et à la société.

En 1668, Mgr Laval établissait le séminaire de Québec, qui fut le collaborateur du collège des Jésuites, puis son continuateur jusqu'en 1768.

C'est le séminaire de Québec qui a fondé, en 1852, la belle université qui porte le nom du premier évêque du Canada.

Ce fut madame de Champlain, la digne épouse du fondateur de Québec qui, la première, s'occupa de l'éducation des filles dans la Nouvelle-France. Elle réunissait chaque jour dans sa maison un certain nombre de jeunes filles françaises et indigènes à qui elle enseignait les premiers rudiments de l'instruction.

En 1639, madame de la Peltrie, pour accomplir un vœu qu'elle avait fait dans une maladie grave, dont elle fut subitement guérie, fondait l'établissement des Ursulines à Québec.

La vénérable Mère de l'Incarnation en fut la première supérieure.

Quelques années après avait lieu la fondation du couvent des Ursulines des Trois-Rivières.

La deuxième école de filles fut établie à Montréal en 1643, par la vénérable Marguerite Bourgeois, qui fondait en même temps l'institution des Dames de la Congrégation.

En 1767, les messieurs de Saint-Sulpice fondaient le collège de Montréal, qui porta d'abord le nom de collège Saint-Raphaël.

Il fut pour Montréal ce que le collège des Jésuites et le Séminaire de Québec ont été pour la capitale de la Nouvelle-France. Il a formé pour l'Eglise et pour l'Etat nombre d'hommes remarquables, qui ont fait honneur à leur pays comme à l'institution qui les a formés.

Le collège continue son œuvre.

A mesure que le besoin s'en fit sentir, d'autres collèges classiques s'élevèrent en divers endroits de la province de Québec.

Citons les collèges de Nicolet, fondé en 1803 par M. l'abbé Brassard, et l'évêque Plessis ; le collège de Saint-Hyacinthe, fondé en 1812 par M. l'abbé Girouard.

Celui de Sainte-Thérèse, fondé en 1825.

Le collège Sainte-Marie des Jésuites, fondé à Montréal, en 1848.

Ceux de l'Assomption, de Joliette, des Trois-Rivières, de Marieville, de Lévis, de Rimouski, de Sainte-Anne de Lapocatière, de Sherbrooke, de Saint-Césaire, de Saint-Laurent, de Rigaud, etc., etc., etc.

LA SURPRISE DU BRASSEUR

Napoléon Leclecq avait été, dans son temps, un rude lapin. Dans le 1er carabiniers, où il avait fait ses sept ans, ses états de punitions étaient restés immaculés, et son colonel, qui était lui-même une manière d'Hercule à graines d'épinards, l'avait pris en amitié moins encore à cause de sa bonne conduite que par considération pour sa force invraisemblable.

Quand on citait quelque beau trait musculaire devant ce superbe officier supérieur, on était sûr de l'entendre s'écrier en secouant ses épaulettes :

—Allons donc ! allons donc ! vous me faites pitié ! Moi qui vous parle, j'ai eu dans mon régiment un simple cavalier, un certain Napoléon Leclercq, qui faisait le tour du quartier avec son cheval sur ses épaules... Sur ses épaules, oui, monsieur !

Cette rengaine l'avait fait surnommer par ses officiers " l'ami de Napoléon," sobriquet malencontreux qui l'empêcha, dit-on, de passer général sous la Restauration.

Quant à l'auteur involontaire de cette disgrâce, ces camarades, qui avait pris au pied de la lettre une exclamation hyperbolique du médecin du régiment, croyaient en toute sincérité qu'il était natif du " pays des Titans," —quelque part, fort loin, du côté de la mer. Les sociétés de géographie n'existaient point encore, en ce temps-là, et les magnifiques carabiniers du 1er régiment se tenaient pour satisfaits de cet à peu-près.

La vérité, c'est que Napoléon Leclercq était tout simplement de Lille en Flandre, où il s'empressa de revenir, aussitôt sa septième année de service expirée, car c'était un bon garçon, aimant de tout son cœur ses père et mère, et il avait hâte de s'en venir leur apporter l'aide de ses énormes bras.

Sa famille habitait, de père en fils, en la rue du curé Saint-Sauveur, une maisonnette propre, avenante et commode, qu'ils tenaient par tradition et sans bail écrit de bourgeois huppés et bienveillants qui, de leur côté, ressentaient de la sympathie pour ces tenanciers ponctuels et séculaires. Dans le quartier Saint-Sauveur, on n'appelait jamais le logis autrement que " la maison Leclercq," tant étaient nombreuses les générations du même nom qui y étaient nées, qui y avaient vécu, qui avaient trépassé.

Mais le 24 décembre 1847, il y avait bel âge que les vieux étaient allés augmenter de leurs carcasses l'ossuaire général des Leclercq, au cimetière de Fives, et le glorieux Napoléon était devenu lui-même un vieillard, dont la haute taille voûtée et les membres desséchés par l'âge et les fatigues ne rappelaient que vaguement les prouesses du temps jadis. Il exerçait toujours la profession de garçon brasseur, qui avait été celle de son père ; mais depuis plusieurs années déjà, il avait dû renoncer à " porter " ce qui avait été pour lui une grande humiliation et un gros chagrin. C'était maintenant son fils, Jean-Baptiste qui " portait " à sa place ; lui, il avait passé—" en demi-réforme," comme il disait en soupirant—aux fonctions de surveillant ; encore attribuait-il la faveur de cette retraite déguisée à la reconnaissance de son patron pour un acte de dévouement de son robuste ouvrier.

Quelque vingt ans auparavant, l'aîné des enfants de la maison, qui jouait dans la cour de la brasserie, avait été renversé par les chevaux d'un camion chargé de rondelles de bière ; au cri d'angoisse poussé par la " bourgeoise," qui causait près d'une fenêtre ouverte, Leclercq s'était retourné, avait vu le péril et s'était élancé au-devant de l'attelage, dont il avait refoulé l'élan par un effort surhumain. Il avait reçu un douloureux coup de timon ; mais l'enfant avait été sauvé d'une mort horrible et certaine.

C'est à cet incident que le vieux soldat attribuait la sinécure que lui avait ménagée la bienveillance de son patron. Que sa conjecture fût ou non fondée, le fait de la conservation intégrale de son salaire n'avait pas moins une grande influence sur la prospérité de la maison de la rue du curé, car les charges y étaient nombreuses, la ménagère ayant succombé en mettant au monde son sixième mioche, et ce n'était pas trop des quinzaines réunies de Napoléon et de Jean-Baptiste pour entretenir tout ce monde-là dans une aisance relative.

Néanmoins, comme la santé, la force et le courage étaient héréditaires dans la famille, on se tirait bravement d'affaire, et tout aurait été à souhait si un souci cuisant, amer, imprévu, n'était venu tout à coup, cette année là, gâter la fête de Noël, que l'on avait coutume de célébrer religieusement dans la " maison Leclercq."

On allait se trouver, hélas ! dans la nécessité de quitter bientôt cet humble toit qui avait abrité la famille depuis plus d'un siècle, cette chère vieille maison dont chaque pierre, avait son histoire, son roman intime et touchant. C'est à cet endroit qu'on avait vu l'arrière - grand'mère, presque aveugle, faire sauter à tâtons les broquelets de son carreau à dentelle ; c'est sous cet âtre que le grand-père fumait sa pipe ; à cette fenêtre était la place favorite de " pauvre maman " ; ceci est la chambre où les vieux ont rendu leur âme au bon Dieu ; et là, c'est celle où les six petits sont nés ; ces poutrelles ont gardé l'écho de leurs premiers vagissements, et ce pavé a bu leurs larmes, le jour où l'on a cloué le cercueil de leur mère... Quitter ces lieux sacrés par tant de souvenirs, hélas ! hélas ! c'était l'exil solitaire et cruel ! Le foyer des aïeux n'est-il pas la première et la plus chère patrie ?

Telles étaient les pensées qui assombrissaient les fronts et les âmes dans la maison Leclercq, le 24 décembre 1847, et qui y transformaient en un deuil profond et général la fête, d'ordinaire joyeuse, de la Nativité.

Et comment éviter ce malheur ? Le dernier survivant des propriétaires était décédé sans héritier direct, et ses biens meubles et immeubles étaient passés aux mains de collatéraux étrangers au pays, qui en avaient ordonné la vente ; de sorte que les pauvres Leclercq, dépourvus de tout bail écrit, avaient reçu des gens d'affaires avis net et sec d'avoir à vider les lieux.

Jamais soirée n'avait été plus morne, dans la bonne vieille maison, que ne le fut cette veille de Noël. En vain le nouveau patron de Napoléon—car le fils du brasseur venait de succéder à son père—avait-il cherché à consoler son vétéran en lui disant, au moment où il s'en allait, après sa journée :

—Courage, Napoléon ! Je t'ai commandé ton gâteau de Noël chez Dufeutrel, le pâtissier de la rue de Paris. Prends-le en passant ; cette année, c'est moi qui paye !

En d'autres temps, cette libéralité aurait réjoui tout le monde, grands et petits, car chacun savait que Dufeutrel était le plus fin mitron de la ville de Lille ; mais l'aubaine tombait mal, personne n'avait le cœur à la bombance, on avait perdu le goût des bons morceaux, on aurait même volontiers perdu celui du pain.

Ils se tenaient tous, sans parler, là, au rez-de-chaussée, dans la pièce commune qui était en même temps leur cuisine et leur salon ; ils n'osaient se regarder l'un l'autre, de peur d'éclater en sanglots : ils se sentaient la gorge serrée, et les yeux obscurcis devinaient plutôt qu'il ne les voyaient ces vieux meubles qui avaient servi aux anciens et les murs aimés qui en formaient le cadre. Napoléon avait déposé sur le bahut le gâteau, qui était mirifique, enrichi de clochetons de sucre et tout bourré de crème, et il se tenait affaissé d'un air découragé dans le fauteuil traditionnellement réservé au chef de la famille. Jean-Baptiste, assis en face de lui, écoutait les soupirs mélancoliques du poêle sans entendre ceux de Mimi Courtois, sa jolie promise et cousine, qui, serrée contre lui, le contemplait d'un œil anxieux. Les cadets n'étaient point plus gais : les fillettes mâchonnaient tristement le coin de leur tablier, et les deux garçonnets faisaient avec leur nez un bruissement de mauvais augure qui trahissait leurs efforts pour contenir leurs larmes. Au dehors, tout était blanc de neige ; la façade historiée de la vieille maison semblait avoir revêtu un linceul pour se conformer à la détresse de ses hôtes, et le vent fouettait de givre les petites vitres verdâtres des deux fenêtres.

Longtemps on resta ainsi, et l'on y serait sans doute resté davantage si Mimi Courtois n'avait été obligée de retourner chez elle. Le coucou, qui chanta neuf fois, lui rappela tout à coup qu'elle n'avait pas la permission de dix heures ; elle se leva en hâte, embrassa tout le monde sans mot dire, et partit accompagnée de son amoureux. Alors, l'ancien carabinier se secoua comme pour faire tomber la tristesse qui l'accablait :

—Allons, les petiots, dit-il, il est temps d'aller dormir pour ne pas manquer la messe de l'aurore. Conduis-les, Suzette, ajouta-t-il en s'adressant à sa fille aînée.

Une heure plus tard, la " maison Leclercq " semblait plongée dans un complet sommeil ; les fenêtres éclairées qui brillaient tout à l'heure sous son toit, comme deux yeux jaunes sous un chapeau pointu, s'étaient éteintes et closes. Napoléon, pourtant, ne dormait point ; il entendit les heures tomber une à une du clocher de Saint-Sauveur, et quand ses enfants sautèrent du lit, vers le matin, pour s'en aller à l'église, il se sentit si accablé qu'il ne put les accompagner. Pour la première fois depuis son retour du régiment, il manqua la messe de l'aurore.

Pour la première fois aussi, il se sentit quasiment malade. Et grande fut l'inquiétude de la maisonnée, quand, midi étant sonné, on vit que le père ne songeait point à se lever. " Le malheur est sur nous ! " murmura Jean-Baptiste ; puis il monta auprès du vieux soldat :

—Ne viendriez - vous point manger avec nous le gâteau du patron, mon père ?

—C'est juste ! répondit Napoléon, qui semblait sortir de quelque sombre rêve. Je l'avais oublié. La douleur même serait une mauvaise excuse pour un pareil affront. Je vais venir.

Le vieillard prit à table sa place accoutumée. Il fit quelques efforts pour rendre moins lugubre ce repas de Noël, autrefois si joyeux, mais il y réussit mal, ne mangea point, et peu à peu retomba dans une sorte de torpeur, résultat combiné du chagrin et de l'insomnie.

De bruyantes exclamations le tirèrent de sa somnolence. En ouvrant les yeux, il vit, aux mains de son fils aîné, le gâteau du brasseur, perdant ses entrailles de crème et de fruits confits par une large entaille, et un objet informe, piqué à la pointe du couteau qui avait fait cette blessure.

—Voleur de marmiton ! s'écriaient les convives indignés. Fainéant de gâte-sauce ! Capon de pâtissier ! Canaille ! Propre à rien ! Gueux de Dufeutrel !

—Qu'est-ce donc ? fit Napoléon tout troublé, sans savoir pourquoi. Voyons un peu cela.

Son fils lui tendit le paquet, qu'il essuya. Alors apparut, sous la couche de crème qui l'engluait, une ficelle rouge soigneusement liée en croix sur une enveloppe de carton ; il dénoua la ficelle et ouvrit l'enveloppe. Le carton recouvrait une liasse de papiers fortement comprimés et une lettre portant cette inscription :

A Monsieur Napoléon Leclercq,
PROPRIÉTAIRE, *rue du Curé-Saint-Sauveur, à Lille.*

Le vieil ouvrier la déplia d'une main tremblante, et lut en toussaillant d'émotion, les larmes coulant dans sa moustache grise :

" Mon brave ami,

" Tu as risqué ta vie pour sauver la mienne, il y a vingt ans ; permets-moi de sacrifier quelques écus pour te sortir de peine. Tu trouveras ci-inclus les titres de propriété de ta chère " maison Leclercq," que j'ai achetée en ton nom. Cela ne m'acquitte pas envers toi ; tout l'or de la terre ne saurait récompenser dignement la bravoure et l'honnêteté, ni payer l'affection. Crois bien que je suis encore plus heureux de te rendre ce petit service que toi de l'accepter.

" Noël ! mon vieil ami, et bonne année !

B..."

Les yeux de la famille furent au même moment aussi stupéfaits que l'étaient leurs oreilles, car ils virent Napoléon Leclercq redevenir, comme par miracle, le rude lapin, le glorieux cavalier du 1er carabiniers.

Le vieillard ahuri et radieux, se leva debout, redressant sa haute taille, le visage empourpré, l'œil étincelant, jeta d'une main son bonnet de coton à terre, prit de l'autre son lourd fauteuil qu'il éleva comme si c'eût été un verre de vin et s'écria d'une voix tonitruante, qui aurait fait l'admiration de son ancien colonel :

—Oui, Noël ! Bonne année aux bons maîtres qui font les bons serviteurs, et aux bons serviteurs qui font les bons maîtres !... Et maintenant, les petiots, qu'on me réserve à dîner, parce que j'ai grand'faim !

....

Et après ?

Après ? Eh bien ! c'est tout simple : Napoléon Leclercq est mort comme il le désirait, dans *sa* vieille maison, et Jean-Baptiste y vit encore.

H. VERLY.

POUR RIRE

Calino à la bibliothèque.

—Je voudrais un volume.

—Quel auteur ?

—Hauteur moyenne. C'est pour m'asseoir dessus.

—Non, répond nettement B.... à un camarade venu pour lui emprunter des livres. C'est un principe chez moi de ne prêter de livres à personne.

—Et pourquoi ?

—Parce qu'on ne les rend jamais.

Et pour rendre sa raison plus irrésistible, il ajoute, en montrant les 3,000 volumes de sa bibliothèque :

—Tenez, tout ça, ce sont des livres qu'on m'a prêtés.

A la cour d'assises :

—Jean Hiroux, que faisiez-vous dans la nuit du 30 septembre ?

—J'peux pas vous dire, mon président, j'ai pas la mémoire des dates.

Au " malheur des dames : "

L'acheteur—Je ne trouve pas ces cravates distinguées.

Le commis, " vexé "—Par exemple ! Je n'en porte jamais d'autres.

Le Manitoba.

Mercredi, 13 Juillet 1892

LES ELECTIONS GENERALES

A l'occasion des élections qui nous arrivent, notre digne curé a fait lecture, dimanche, de l'admirable mandement de Monseigneur l'Archevêque. Ecrit au sujet des élections générales de 1878, ce mandement est toujours d'actualité.

Nous aimerions à publier en entier ce guide parfait pour l'électeur, mais comme l'espace nous manque, nous croyons devoir reproduire les extraits suivants :

L'IMPORTANCE DES ÉLECTIONS.

" Les élections sont de fait très-importantes à cause des résultats qu'elles peuvent avoir. Par les élections pour les assemblées législatives vous êtes appelés à concourir à la formation des corps qui législatent pour le pays et qui contrôlent la direction des affaires publiques. Une puissance bien grande est accordée par la constitution à ces assemblées.................................

....

" Il ne suffit donc pas de faire des élections, mais il faut se souvenir de leur importance, de l'importance du jugement que vous êtes appelés à porter sur tel ou tel candidat. Vous confiez quelques-uns de vos intérêts les plus chers à des hommes qui les sauvegarderont ou les compromettront, suivant ce qu'ils sont eux-mêmes.........................

....

TOUT HOMME N'EST PAS QUALIFIÉ A ÊTRE MEMBRE DU PARLEMENT.

" Représenter ses compatriotes, se charger de sauvegarder les intérêts de son pays, se faire législateur sont des fonctions, à la fois si difficiles et si importantes, que l'on s'étonne souvent de la facilité avec laquelle certaines gens se portent candidats, et briguent les suffrages aux élections..............................

" Autant nous devons admirer l'abnégation de ceux qui, pour l'amour de leur pays, se dévouent à le servir dans la vie publique, autant il est regrettable d'en voir d'autres ambitionner de devenir législateurs sans aucune des aptitudes qui constituent les qualifications morales que devrait posséder tout candidat aux honneurs parlementaires. Il faut aux représentants du peuple les qualités de l'esprit et du cœur, sans lesquelles tous les avantages extérieurs ne peuvent guère être considérés comme importants...............

" La première qualité de l'esprit dans un homme public, c'est le bon sens ....

....

" Ne vous étonnez pas, que nous insistions sur une qualification qui semble ne pas pouvoir manquer ; c'est, voyez vous, que l'expérience prouve que le sens n'est pas commun et qu'il fait souvent défaut là où tout naturellement on s'attendait à le trouver. Une marque presque invariable qui vous fera juger de l'absence du sens, c'est quand quelqu'un semble ignorer *qu'il y a un temps pour se taire.* La discrétion dans les paroles est tellement caractéristique de la prudence que les proverbes de Solomon nous assurent que *l'insensé même passe pour intelligent lorsqu'il tient sa bouche fermée.* Ceux qui ne savent pas se taire, ceux surtout qui en parlant beaucoup insultent beaucoup, ceux là sont jugés par le Psalmiste qui dit : *leur gosier est comme un sépulcre ouvert ; ils se sont servis de leur langue pour tromper.*

" Une autre qualité de l'esprit, indispensable dans un membre du parlement, c'est l'instruction.........

OBLIGATION POUR LES ÉLECTEURS.

" La première de ces obligations, c'est de prier Dieu pour qu'il vous éclaire, recourez avec ferveur à la prière, quand il s'agira de faire ce choix important. N'attendez pas vos inspirations du tumulte des assemblées publiques......................

" Ne prenez pas conseil de vos passions, ni de vos intérêts personnels. Agrandissez la sphère de vos considérations, considérez l'intérêt public. C'est le bonheur de votre pays qui est en jeu ; ne le sacrifiez pas à votre avantage particulier ni à vos sympathies personnelles."

LES ELECTIONS

Samedi prochain, le 16, aura lieu l'appel nominal dans toutes les divisions électorales de Manitoba, et le samedi suivant les électeurs pourront dire si le gouvernement Greenway restera au pouvoir, pendant encore quatre années. Donc, en moins de deux semaines, nous saurons à quoi nous en tenir. Quelles apparences a la lutte ? D'après les meilleures informations que le *Free Press* peut obtenir, il n'a pas d'hésitation à prédire une victoire éclatante pour l'opposition. Certains politiciens, comme certains journaux, ont coutume de faire parade d'une confiance qu'ils n'ont pas réellement, mais que pensent-ils, influencer le sentiment public ? De nos jours, un truc de ce genre fait très peu d'effet. Le grand nombre de ceux qui se tiennent à l'écart pour marcher avec le parti vainqueur s'en va toujours diminuant à mesure que les intelligences sont éclairées davantage, et, à l'heure qu'il est, la grande majorité des électeurs ont suffisamment exprimé leurs opinions pour qu'on ne puisse douter de leur choix. Ce n'est donc point comme raconter ordinaire d'élection que le *Free Press* prononce son jugement, mais ce qu'il dit est l'expression sincère de la certitude qu'il a que les jours du gouvernement actuel sont comptés, et que le 23 il se trouvera en grande minorité. Nous sommes naturellement en meilleure position que le commun des électeurs de juger du sentiment qui prévaut par toute la province, et l'opinion que nous exprimons est formée d'après les meilleures sources d'informations possibles, afin que nos amis qui ne sont pas en aussi bonne position que nous de juger aient ce mot d'encouragement pour les soutenir durant les derniers jours de la campagne.

Feu Sir John Macdonald avait coutume de remarquer qu'à l'exception d'une course de chevaux, rien n'était aussi incertain qu'une élection. Cette remarque portait son caractère ordinaire de philosophie pratique. Nous ne pouvons juger d'une élection que par les signes qui l'accompagnent. Ils peuvent nous tromper, ou nous pouvons nous tromper nous-mêmes en les observant ; jusqu'à ce que tout soit fini, victoire ou défaite, il n'y a rien d'absolument certain. Cependant, le plus indifférent d'entre nous peut donner une signification à ces indices ; et, plus que cela même, le rusé cabaleur, si on lui en donne la chance, peut donner un aperçu assez juste de la disposition des esprits. Considérant et pesant tous les rapports que nous avons reçus, le jugement conscientieux du *Free Press*, c'est que le gouvernement sera défait par une bonne majorité.

Ne serait-ce point la dernière disgrâce pour notre province et l'humiliation pour nous si nous devions nous attendre à un autre résultat. Que l'on donne crédit à M. Greenway et les siens pour tout le bien qu'ils prétendent avoir fait ! est-ce que même cela sera appréciable dans la balance en comparaison de tout le mal dont on sait qu'ils sont coupables, et surtout en comparaison de ce qui ne peut être autrement appelé que la mauvaise réputation des hommes qui forment le gouvernement ? Quel avantage politique pourrait être une compensation à la disgrâce d'avoir Thomas Greenway comme premier ministre de cette province ? Nous osons dire qu'avec la connaissance que les électeurs de Manitoba ont de lui, il n'y a pas une municipalité dans Ontario qui s'abaisserait au point de l'élire simple conseiller. Néanmoins pendant quatre ans et demi, il a occupé la plus haute fonction que la population de cette province puisse accorder, et aujourd'hui avec toute la honte de ses forfaits et les abominations dont il s'est rendu coupable, il a l'effronterie d'en appeler à nous pour un nouvel acte d'approbation. Comme simple politique, M. Sifton n'a pas plus de principes et de caractère que M. Greenway. Ce sont là les deux hommes qui dominent au gouvernement ; les autres sont comme l'argile dans les mains du potier. Et c'est un gouvernement comme celui-là, avec toutes ses fautes et ses faiblesses qui sont patentes, que l'on nous demande de garder au pouvoir et d'offrir comme le champion de la morale et de l'honneur politique de la province ! Même s'il n'y avait pas d'hommes pour le remplacer—et nous en avons en abondance—nous pouvons tout au moins nour racheter en élisant des hommes de caractère, des hommes dont le sentiment d'intégrité de la vie publique et privée n'est pas lui-même source de scandale.

Heureusement, cette disgrâce tire à sa fin. Le 23 courant, les électeurs donneront le coup suprême à l'administration actuelle.

Pour cela, il suffit que chaque partisan de l'opposition se multiplie, et, comme un homme, fasse son devoir envers lui-même et envers la province durant les quelques jours qui restent d'ici à l'élection. Le parti Greenway et la malédiction qu'il traîne avec lui seront choses du passé.

C'est là l'appel que notre excellent confrère du *Free Press* fait à tous les électeurs de bonne volonté. Avons-nous besoin, nous, d'adresser les mêmes paroles aux électeurs de langue française ? Non, l'on se souvient trop du mal que ce gouvernement persécuteur nous a fait. Voter pour un de ses candidats, pour n'importe quel homme qui de loin ou de près endosse, directement ou indirectement, sa politique, serait faire acte de folie. Ayons assez de force de caractère, de fierté nationale pour ressentir les injures sanglantes qui nous ont été lancées à la figure parce que nous étions catholiques, parce que nous étions Français. N'allons pas nous courber et baiser la main qui n'a pas manqué une occasion de nous souffleter.

Rien qu'un regard vers le passé de nos gouvernants, depuis qu'ils sont au pouvoir surtout, affermira les convictions de ceux d'entre nous (si réellement il s'en trouve) qui auraient des velléités de laisser faire. Affirmons-nous hautement, proclamons par nos actes et nos paroles que parmi nous, Greenway et les siens ont autant d'adversaires acharnés qu'il y a d'électeurs. Songeons à nos écoles dont on veut l'abolition ; songeons à notre langue, de l'usage officiel de laquelle l'on nous prive ; songeons à toutes les autres mesures iniques qui ont caractérisé la politique du gouvernement à notre égard, et nous ne faiblirons pas un instant. Jusqu'au dernier jour, unissons nos efforts. Avec la grande majorité des électeurs de la province, nous aurons le bonheur de voir la chute de cette administration perverse et pourrons saluer l'aurore d'une ère nouvelle, le retour des jours calmes d'autrefois.

Montréal est actuellement le siége d'une des conventions les plus intéressantes, c'est celle du Congrès des Instituteurs du Canada dont l'association se date toute récente, a choisi la métropole comme lieu de sa première réunion.

POLITIQUE PROVINCIALE

Dans la division de Saint-Boniface la candidature de M. Roger Marion reçoit tous les jours de nouvelles adhésions. La réélection de notre fidèle ami ne fait pas de doute.

∴

Dans Carillon la lutte se poursuit activement entre MM. T A. Bernier, Jos. Baril et Martin Jérôme. Nous n'avons pas de nouvelles précises de cette division si ce n'est que M. Jérôme est à peu près sûr de la défaite.

∴

M. A. F. Martin est dans son comté. Tous les ennuis et embarras qui lui sont suscités ne le découragent point. A la cour de révision tenue à Morris, le 8, l'on a essayé de faire retrancher de la liste plus de 150 électeurs des paroisses de Saint - Jean - Baptiste, Saint - Pie et Saint-Joseph. Nos compatriotes ont fait leur devoir et se sont tous rendus, malgré la grande distance, devant l'officier reviseur qui a été forcé de les inscrire.

M. Martin représentera certainement Morris pendant le prochain parlement.

∴

A toutes les assemblées qui ont été tenues dans la division de Saint-Boniface, M Prendergast a toujours eu quelques petites remarques doucereuses pour *Le Manitoba.* M. Prendergast peut dire et penser ce qu'il lui plaira de nous, l'on ne nous empêchera pas de remplir notre devoir jusqu'au bout, un devoir qui nous est dicté par notre conscience, quoiqu'on dise.

∴

Les candidats de l'opposition dans les trois divisions de Winnipeg ont été choisis hier. Nous serons bien malheureux si nous n'enlevons pas au moins deux sièges à l'ennemi.

∴

L'opposition fera la lutte dans toutes les divisions à l'exception de Russell et Westbourne où les deux candidats indépendants seront élus par acclamation. D'un autre côté, le gouvernement n'a pas de candidats déclarés dans quatre comtés : Saint-Boniface, Carillon, Woodlands et LaVérandrye Ce qui dès le commencement donnent quatre sièges à l'opposition.

∴

Voici la liste complète des candidats qui briguent les suffrages :

COMTÉS.	GOUVERNEMENT.	OPPOSITION.
Avondale	Herriott (Ind.)	Hartney
Brandon, Ville	Smart	McDonald
Brandon-Sud	Graham	Reid
Brandon-Nord	Sifton	Greenwood
Birtle	Mickle	Power
Beautiful Plains	Crawford	Davidson
Carillon		Jérôme Bernier Baril
Cypress	Doig	Wood
Dauphin	Burrows	Campbell
Deloraine	Renton	Kellett
Dennis	McLean	Frame
Emerson	Thompson	McFadden
Killarney	Young	Lawrence
Kildonan	Bird	Hagel
LaVérandrye		Lagimodière Paré
Lorne	Clendinning	O'Malley
Lakeside	Rutherford	Wallace
Lansdowne	Dixon	Helliwell
Morris	Mulvey	Martin
Morden	Duncan	Roblin
Manitou	Ironside	Huston
Mountain	Greenway	Rogers
Minnedosa	Meyers	Roche
Norfolk	Thompson	Lyons
Portage-la-Prairie	Watson	Cooper
Russell		Fisher (Ind.)
Rockwood	Jackson	Rutherford
Rhineland	Winkler	Bowman
Rosenfelt	Winkler	Penner
St. Boniface		Marion Prendergast Ind
Springfield	Smith	R. S. Conklin
Saskatchewan	McNaught	Carss
St. Andrews	Colcleugh	Baldwinson
Souris	Campbell	Stratton
Turtle Mountain	Hettle	Schaffner
Woodlands		Armstrong
Westbourne	Morton (Ind.)	
Winnipeg-Sud	Cameron	Sprague
Winnipeg-Nord	McIntyre	Campbell
Winnipeg-Centre	McMillan	John Winram

PARLEMENT FEDERAL

DEUXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT

Ottawa, 9 juillet 1892.

La majorité du gouvernement fédéral à la chambre est de 71, ce qui constitue les deux-tiers des communes.

Il y a en ce moment deux sièges vacants, celui de Marquette et celui de Chicoutimi. Il n'y a donc à l'heure qu'il est 213 députés au lieu de 215.

En voici les divisions politiques :

Conservateurs	141
Libéraux	71
Président de la chambre	1
Vacances	2
Total	215

∴

Le secrétaire du ministère de l'intérieur a fait distribuer aux employés de ce ministère une circulaire attirant leur attention sur un procès verbal du bureau du trésor, en date du 28 janvier 1879 et ratifié depuis par un ordre en conseil, défendant aux employés civils de recourir à l'influence des politiciens pour obtenir des augmentations de salaire ou de la promotion.

∴

La clôture de la session a eu lieu samedi à 3 heures. La présente session a été une des plus longues que nous ayons eues ; elle a duré 139 jours.

Les travaux les plus importants qui ont occupé nos législateurs sont le bill de rédistribution, la codification des lois criminelles et la modification des lois fiscales qui permet au gouvernement d'imposer des taux différents sur les produits des pays qui imposent sur les produits en Canada.

Tous les députés étaient heureux de regagner leurs foyers.

Nouvelles Religieuses

Une paroisse belge est en voie de formation dans les environs de Saint-Alphonse, Manitoba. M. l'abbé Willems, prêtre belge dévoué, a accompagné récemment M. Hacault et d'autres belges au Manitoba dans le but de répondre à l'appel du Rév. M. le curé Campeau. La nouvelle paroisse comprendra plusieurs familles canadiennes. L'emplacement de l'église sera déterminé par l'autorité ecclésiastique.

Les messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal ont pour hôtes depuis quelque temps des religieux étrangers : les RR. PP. Pagot et Vignon, qui représentent la communauté des Révérends Pères de la Salette et ont l'intention d'établir des maisons de leur ordre, soit au Canada, soit aux Etats-Unis.

Un troisième, le Révérend Videloup, des Obiats du Sacré-Cœur, est au pays pour le même objet.

Ils font actuellement des démarches pour s'établir dans les diocèses où NN. SS. les évêques voudront bien les recevoir.

Ils veulent par là s'assurer une retraite si les circonstances les forçaient à quitter la France.

Le chapître vient de se terminer à la maison-mère des Sœurs de la Providence par l'élection des officières générales.

Ont été élues :

Supérieure générale, Sœur Marie Godefroy.

1re assistante, Sœur Cécile ; 2me assistante, Sœur Jean de la Croix ; 3me assistante, Sœur Marie Hedwige ; 4me assistante, Sœur Marie Antoinette.

Secrétaire générale, Sœur Marie Cuthbert.

Dépositaire générale, Sœur Madeleine.

Mgr Michaud, coadjuteur de Mgr de Goesbriand, évêque de Burlington, est né à Burlington même en 1843. Son père était Canadien. Après avoir suivi pendant 3 années le cours du collège de Montréal, il vint au collège de Sainte Croix à Worcester, Mass., enfin au Séminaire de Troy, N.Y., où il fit son cours de théologie et fut ordonné prêtre

Les élections qui ont eu lieu au Séminaire de Sainte-Thérèse le 23 juin dernier, ont donné le résultat suivant :

Supérieur, M. A. Nantel ; Curé, M. A. Vaillancourt ; Directeur, M. E. Coursol ; Préfet des études, M. E. Pilon ; Procureur, M. A. Brunet.

La retraite annuelle des RR. SS. de la Charité commencera ce soir pour ne se terminer que le 22 au matin. Le Rév Père Royer, O.M.I, en sera le prédicateur.

LES GRAINS DE MANITOBA

Les autorités du Pacifique Canadien, à Montréal, donnent le démenti à la rumeur qui veut que les élévateurs soient encombrés de grains de qualités tout-à-fait inférieures venant de Manitoba. Elles affirment que la quantité de ces grains, actuellement dans les élévateurs, est de 30,000 minots, environ la même que celle des années précédentes.

Prenant en considération le fait que la récolte dans Manitoba a été, l'année dernière, d'au moins 15,-000 000 de minots, l'on soutient avec raison que le percentage du grain de cette qualité est peu considérable.

TERRIBLE CONFLAGRATION

L'incendie le plus désastreux qui ait jamais ravagé la ville de Saint-Jean, Terreneuve, a éclaté vendredi après-midi. L'eau manquait sur les hauteurs où le feu avait originé et un grand vent activant les flammes allumait de nouveaux incendies en maints endroits à la fois.

Le sinistre a tout balayé sur son passage. Parmi les édifices détruits sont la cathédrale anglaise, le temple des francs-maçons, la salle des organistes, la cathédrale catholique et le palais épiscopal, la salle Saint – Patrice, l'Hôtel Atlantique, les banques Commerciale et Union, le collège méthodiste, l'Ecole des Frères, le couvent de la Présentation, le palais de justice, les bureaux du gouvernement, etc.

On compte aussi quelques pertes de vie. Les dommages s'évaluent à plusieurs millions. Près de cinq milles personnes sont sans abri et ont perdu tont ce qu'elles possédaient.

LES ELECTIONS EN ANGLETERRE

Les rapports reçus jusqu'à hier soir donnent le résultat suivant :

Conservateurs	214
Libéraux-Unionistes	31
	245
Libéraux	183
Anti-Parnellites	35
Parnellites	5
Ouvriers	3
	226
Députés élus	471
Députés à élire	199
Total de la députation	670

L'hon. M. Blake a de l'opposition dans South-Longford.

La chambre des députés en France a décidé, à l'unanimité, d'avoir une exposition en 1900.

Correspondance

[Nous ne sommes point responsables des opinions exprimées par nos correspondants.]

L'ELECTION D'AVONDALE

Monsieur le Directeur,

Depuis quelques semaines la rumeur allait s'accréditant qu'un nommé Turiff, agent du gouvernement provincial, faisait la cabale parmi les Canadiens du comté d'Avondale, et ce monsieur, plein de sans gêne, comme le sont tous les Greenway et compars, pour donner plus de poids à son candidat, M Harriot, le disait catholique et en faveur des écoles séparees. Heureusement que M. Arsenault qui connaissait parfaitement M. Turiff a eu l'obligeance de nous définir sa mission, et le 28 juin dernier une grande assemblée était convoquée à Grande Clairière par le comité canadien d'Avondale pour se rendre compte directement de la position (politiquement parlant) de M. Harriot vis-à-vis les Canadiens de ce comté ainsi que de celle de M. Hartney.

M. A. F. Martin, le défenseur de la noble cause canadienne, a bien voulu venir nous prêter main forte et porter la parole pendant une heure et demi. M. Harriot lui répliqua et ne pouvant défendre sa mauvaise cause crut prudent d'abord de se dire candidat indépendant et de renier son chef actuel M. Greenway. Comment cet homme peut-il venir en face des électeurs canadiens demander leurs suffrages après avoir été mis en nomination par une assemblée purement en faveur du gouvernement Greenway ? car à cette assemblée convoqué à Souris dans le but de choisir un candidat, on a eu la précaution de demander à l'ouverture de l'assemblée, s'il se trouvait quelqu'un opposé au gouvernement Greenway de bien vouloir se retirer, que l'assemblée était purement libérale. Voilà l'homme qui vient essayer de capter le vote français ! Loin d'être en faveur des écoles séparées, M. Harriot s'est empressé de répudier certain article du *Brandon Mail* parce que ce journal dans son écrit le donnait comme catholique.

S'il devenait député d'Avondale, va sans dire que la cause franç ise aurait le même sort qu'elle a eu avec M. Dickson, notre ancien député. Elu par le vote français, il n'a pas hésité cependant à voter contre nos écoles et pour l'abolition de la langue française. Ce serait boire notre propre condamnation que de voter pour un homme tel que M. Harriot, car ses vues sont celles du gouvernement actuel. D'un autre côté, nous avons M. Hartney, un homme qui vit au milieu de nous, un homme qui n'a pas d'arrière-pensée et qui est carrément opposé au gouvernement actuel ; chose certaine, M. Hartney défendra nos intérêts lorsqu'ils seront menacés ; il a fait un magistral discours et l'assemblée fut unanime à dire qu'il serait le député d'Avondale. En tous cas, le vote français lui est assuré. M. D'Aoust, marchand d'Oak Lake, suivit M. Hartney, adressant la parole en français. Il donna un résumé du discours de M. Hartney et pressa chaleureusement les électeurs d'enregistrer leur vote, le 23 juillet prochain, en faveur de M. Hartney.

En somme, l'assemblée fut un grand succès pour le candidat conservateur.

UN ELECTEUR CANADIEN.

Oak Lake, 9 juillet 1892.

Affaires Municipales

CONSEIL DE VILLE.

Procès-verbal de la 21me séance du conseil de ville de Saint-Boniface, étant la 13me séance régulière, tenue le 11 juillet, A.D. 1892.

Présents : MM. les conseillers Lecomte, Buron, Lauzon, Bédard, Deschambault et Rocan.

En l'absence du maire, le greffier ouvre la séance.

Proposé par M. le conseiller Bédard, appuyé par M. le conseiller Lauzon,

Que M. le conseiller Lecomte soit invité à prendre le fauteuil de la présidence. Agréé.

M. le conseiller Lecomte au fauteuil.

Le greffier donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est confirmé.

Les communiqués et comptes suivants sont lus et déposés sur la table : Une lettre de F. W. Heubach, secrétaire de la Cie " Red River & Assiniboine Bridge," relativement à l'entretien du pont de Saint-Boniface. Une pétition de Félix Hébert et autres demandant un trottoir Une lettre du secrétaire-trésorier de la commission des écoles de Saint-Boniface, demandant la somme de $150.00. Le compte de M. Louis Laurendeau, $7.00 ; le compte de Lloyd & Cie, pour bois, $775.24 ; rôle de paye No. 7, du 25 juin au 1er juillet, $85.00 ; rôle de paye No. 8, du 2 juillet au 8 juillet, $58.80 ; le compte de H. F. Despars, pour divers, $56.38 ; le compte de John Cyr, interprète, 35 cts ; le compte de Frs Lévêque, pour cuir, 50 cts ; le compte de J. C. Auger, préparation des amendements au rôle d'évaluation pour 1892, $40.00 ; le rapport du gardien d'enclos, donnant une recette de $5.00 et une dépense de $1.50 ; le rapport du chef de police pour le mois de juin, donnant une recette de $6.50 et une dépense de $16 25.

Proposé par M. le conseiller Buron, appuyé par M. le conseiller Lauzon,

Que le montant dû et demandé par la commission des écoles soit payé. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Buron, appuyé par M. le conseiller Bédard,

Que les rôles de paye Nos 7 et 8 soient reçus et que les montants y mentionnés soient payés, et que de plus, les comptes de MM. Louis Laurendeau, $7.00, et Lloyd & Cie, $775.24, soient acceptés et payés Que, si il reste une balance en faveur de M. Lloyd, après avoir pris le montant qu'il doit à la ville, le trésorier soit autorisé de la lui payer. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Rocan, appuyé par M. le conseiller Deschambault,

Que le rapport du gardien d'enclos soit accepté et que le montant de $1.50 lui soit payé. Agréé.

Proposé par M le conseiller Lauzon, appuyé par M. le conseiller Bédard,

Que le rapport du chef de police, pour le mois de juin, soit approuvé et que le montant des dépenses soit payé. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Buron, appuyé par M. le conseiller Rocan,

Que le montant de $15.00 soit payé au conseiller Lauzon en compensation des dommages qu'il a subis dans l'accident à son cheval blanc sur le pont de la rivière Seine. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Deschambault, appuyé par M. le conseiller Rocan,

Que les comptes suivants soient acceptés et payés : John Cyr, 35 cts ; Frs Lévêque, 50 cts ; J. C. Auger, $40.00, et H. F. Despars, $56.38. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Lauzon, appuyé par M. le conseiller Buron,

Que M. Norbert Nolin soit nommé à la charge de gardien d'enclos en remplacement de M. Moïse Ménard, démissionnaire, avec les honoraires pourvus par le règlement. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Bédard, appuyé par M. le conseiller Buron,

Que la séance se lève, et la séance est levée.

PERSONNEL

L'hon. M. LaRivière est attendu d'Ottawa demain ou vendredi.

L'hon. Sénateur Girard est revenu d'Ottawa hier.

M. le comte de Turenne, consul général de France en Canada, est à Winnipeg.

M. Médéric Cyr est revenu d'une promenade de quelques semaines à Montréal et Chicago.

M. P. Fabien Soucy, de cette ville, a épousé, hier, à Québec, Mme veuve Mousseau, née Bouthillet. Les nouveaux époux seront à Saint-Boniface, à la fin de la semaine.

Madame M. Guilbault et sa fille Madame Hormisdas Béliveau sont parties lundi pour un voyage à Montréal.

M. Adolphe Turner est parti lundi soir pour la province de Québec. Il a été appelé, par dépêche, auprès de son vieux père dangereusement malade.

M. J. T. Dumouchel, notre populaire agent d'assurances, est allé passer quelques semaines à Montréal et les environs. On a oui dire qu'il méditait quelque grand projet.

M. Louis Levrault a été victime d'un sérieux accident samedi. Il est tombé du haut d'une forte charge de bois et dans sa chute il s'est fracturé l'épaule droite et a subi des lésions internes qui ont fait craindre pour le moment. Relevé sans connaissance, il a après quelques instants repris ses sens. Il souffre beaucoup, bien que tout fait espérer qu'il sera rétabli dans quelques semaines.

M. le Dr Lanthier de Saint-Jean-Baptiste, est revenu samedi de la province de Québec. Mme Lanthier ne sera de retour que dans quelque temps.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées " Soumissions pour Immeuble et Construction d'un Bureau d'Enregistrement, à Edmonton, T.N.O.," ront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 27 juillet 1892, pour les différents travaux requis par la construction des bureaux d'Enregistrement, à Edmonton, T N.O.

L'on peut voir les plans et devis au département des Travaux Publics, Ottawa, au bureau de l'agent des Terres, à Edmonton, et au bureau du Gardien, Palais de Justice, Calgary, le et après samedi, le 2 juillet ; et il ne sera pris en considération que les soumissions dressées sur les formules fournies et signées de la signature usuelle des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics, et équivalant à cinq pour cent du montant total, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat ou ne termine pas les travaux entrepris, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions

Par ordre,

E. F. E. ROY;
Secrétaire,

Département des Travaux Publics, Ottawa, 1er juin 1892. } 2i 6.7

Choses et Autres

Le Moniteur Acadien vient d'entrer dans sa 26ème année d'existence. A cette occasion notre excellent confrère a publié un numéro spécial d'environ cinquante pages et contenant 120 illustrations. Au premier organe du peuple acadien, nous souhaitons succès et persévérance dans la noble tâche qu'il s'est imposée pour l'avancement religieux, social et politique des Acadiens.

Une véritable guerre civile a éclaté à Pittsburg entre les ouvriers congédiés par Andrew Carnegie et des détectives de l'agence Pinkerton employés par le millionnaire américain. On s'est battu à coups de carabine et à coups de canon. La victoire est restée aux grévistes. Les détectives, empilés dans deux barges que l'on menaçait de faire brûler, ont eu toutes les peines du monde à obtenir la vie sauve. Ils ont été escortés en dehors de la ville. Ils ont perdu sept tués et une trentaine de blessés, dont plusieurs mortellement. On compte en tout une vingtaine de tués et une soixantaine de blessés.

Ravachol, le célèbre meurtrier et anarchiste français, a été guillotiné lundi matin.

Madame Napoléon McDonald, née Marie Henry, est décédée vendredi après une longue et cruelle maladie. La défunte n'était âgée que de 26 ans. L'inhumation s'est faite dimanche après vêpres, au milieu d'un grand concours d'amis de la famille. Le service a été chanté lundi matin.

M. McDonald a toutes nos sympathies dans sa profonde affliction.

Chronique Locale.

—Winnipeg a la visite d'un cirque aujourd'hui, demain, vendredi et samedi.

—Le pique nique annuel des employés du Pacifique Canadien aura lieu samedi à Carman.

—L'exposition provinciale aura lieu à Winnipeg du 25 au 29 courant, les deux jours inclusivement.

—Au lieu des 2me et 4me dimanches de chaque mois, les assemblées des Forestiers Catholiques, à partir du 14 juillet courant, auront lieu les 2me et 4me jeudis de chaque mois.

—Samedi après dîner la foudre est tombée sur la maison de Mme Ve Desgagnés ; la cheminée et le toit ont été endommagés quelque peu. Heureusement que les personnes qui se trouvaient alors dans la maison en ont été quittes pour la peur.

—Un ami de Saint-Jean-Baptiste nous écrit hier pour nous annoncer que M. Louis Marcil a eu le malheur de perdre un de ses enfants, Joseph. Le pauvre petit en revenant de chez M. Pierre Lavallée, son oncle, est tombé dans la Rivière-Rouge et s'est noyé.

—La célébration de la fête de "*L'Union* Métisse Saint-Joseph" aura lieu demain. Une messe solennelle sera chantée à la cathédrale dans la matinée. Le pique-nique aura lieu dans la municipalité de Saint-Boniface, du côté sud de la rivière Seine, à environ quatre milles d'ici. Tous sont cordialement invités.

—Si on s'en rapporte à l'expérience, il n'y a pas de doute que le tabac "Myrtle Navy" est de qualité supérieure. Depuis la première année de sa manfacture la demande a constamment augmenté. Même durant les années qui ont été marquées par une dépression dans nos affaires, la vente a encore augmentée. Dans les années tranquilles de 1876 77 et 78, les ventes ont été bien plus considérables que durant l'année prospère de 1873.

—Une opinion bien fondée : —Considérant les dépenses annuelles des différents marchands d'épiceries et provisions de Winnipeg, l'opinion générale est que la maison Anderson & Lemieux fait de magnifiques affaires. Ces messieurs achètent leurs marchandises des meilleurs manufacturiers de l'Est et n'ont qu'un seul prix ; par conséquent, comme hommes d'affaires, ils se tiennent constamment à l'épreuve de toute concurrence, étant vétérans détailleurs, ils savent plaire et servir avec politesse leur nombreuse clientèle. Pour la qualité comme pour les plus bas prix, allez toujours au No. 245, rue Principale, Winnipeg, et vous aurez la valeur de votre argent, ainsi que la satisfaction d'avoir encouragé des compatriotes dignes de votre patronage.

—A un concert promenade qui sera donné ce soir dans le jardin du Pensionnat, à l'occasion de l'anniversaire de sa fondation, la "Fanfare Indépendante de Saint-Boniface" exécutera le programme suivant :

Ouverture—Pêle-Mêle .... Southwell.
Marche—Vilain Coco .... F. Martin.
Polka—Royalty .... Southwell.
Solo de Basse—Climax .... Southwell.
Schottische—Cleveland Belle .... Pettee.
Valse—Rose .... Southwell.
Marche—Gros Bazeof .... T.Christophe.
Valse—La Vierge .... L. Langlois.
Galop—Lake Walden .... Southwell.
Vive la Canadienne—God save the Queen.

Chronique de la Province.

Saint-Laurent,

10 juillet—MM. de la Houpillière et Lion de Saint-Pierre-Jolys, sont venus cette semaine visiter Saint-Laurent. Ils ont tenu à saluer avec leur courtoisie native, tous leurs compatriotes qu'ils ont rencontré sur leur route, ainsi que toutes les familles françaises et canadiennes établies à Saint-Laurent.

—La fête de Saint-Laurent a eu lieu mercredi dernier par un temps splendide. Elle a été très brillante et relevée encore dans son éclat par la présence des RR PP. Missionnaires.

Oak Lake,

2 juillet—Nous avons chômé notre fête nationale le 23 du mois dernier, avec grande pompe.

A 9 heures, une messe solennelle a été chantée en plein air sur le terrain de M. Bernier. Des décorations avaient été faites pour la circonstance.

A 11 heures, avait lieu une partie de "base-ball" qui a été des plus intéressantes.

Ensuite, tout le monde se rendait dans le magnifique bocage de M. Amable Marion, où était servi un dîner des plus succulents. L'après-midi s'est passé bien agréablement. Nous avons eu des courses pour hommes ainsi que des courses de chevaux, etc.

Un peu de pluie dans la soirée nous empêcha de remplir tout le programme.

Somme toute, nous avons eu une jolie fête.

9 juillet—L'addition à notre église devant servir de sacristie est terminée, et le tout est de nature à donner plus de confort dans l'église et à la rendre plus spacieuse.

—M. Léandre Vachon, ci-devant marchand de Saint-Louis de Gonzague, Qué., était en visite chez MM. Daoust & McMullan, la semaine dernière ; il revenait d'une visite de trois mois chez son fils, le Rév. M. Vachon, missionnaire à Saint-Albert, T. N. O. Ce monsieur a été vraiment étonné du progrès de l'ouest et dit qu'il est impossible à nos compatriotes de la province de Québec d'avoir une idée du développement de l'agriculture et de toutes les branches d'affaires au Manitoba ; il retourne enchanté de son voyage et avec l'espoir de décider, à son retour, son fils, M. Alexandre Vachon, de venir de suite se fixer à Prince-Albert, T. N. O.

Il est regrettable que nos jeunes gens de la vieille province sœur ne fassent un effort pour se diriger de ce côté. La classe agricole principalement serait sûre d'un succès qui lui garantirait une vie aisée et honorable.

Les excursions du C. P. R., à taux réduits, de Montréal à Moosomin pour $28.00, aller et retour, leur fournit une magnifique occasion de venir visiter nos terrains.

—Une nouvelle ligne de chemin de fer est à se construire dans le moment ; partant de Souris, elle se rendra en ligne directe à un embranchement allant à Régina ; elle devra passer à 16 milles d'Oak Lake et à 13 milles de Hartney, nous dit-on ; la nouvelle station devant être en ligne entre Hartney et Oak Lake, serait une belle occasion à nos hommes de métier de s'y grouper et de former un village canadien.

—Dans l'espoir de grouper autant que possible notre colonie canadienne-française, on nous a prié de transmettre à votre journal une liste des homesteads qui sont encore ouverts dans les environs d'Oak Lake et dans le district de Souris. En voici la liste. Tous contiennent 160 acres :

Township,	Rang,	Section,	Prix.
10	27	10	$20
9	27	32	20
9	27	30	10
8	27	2	20
7	27	12	20
7	27	18	20
7	27	12	20
7	27	6	20
12	26	26	10
12	26	22	10
12	26	2	20
12	26	36	10
10	25	22	20
9	25	32	20
9	25	26	10
9	25	24	10
9	25	10	20
8	25	4	20
8	25	10	20
8	25	12	10
7	24	24	20
10	23	2	20
9	23	6	20
8	23	8	10

Ceux de $20.00 sont des homesteads cancellés. Empressez-vous d'en prendre possession.

Stony Mountain,

8 juillet—Nous avons eu une assemblée politique le 6 au soir, les deux candidats pour notre comté, Rockwood, étaient présents ; comme vous le savez, Jackson est le candidat du gouvernement, et Rutherford, celui de l'opposition ; plusieurs discours ont été faits, mais celui qui vaut le plus la peine d'être mentionné, c'est celui d'un des plus forts partisans de Jackson, un fanatique du nom de Andrew. Parlant de la question des écoles, vous ne sauriez croire tout ce que ce mécréant a dit contre les catholiques, depuis Mgr Taché jusqu'au dernier ; il a même tourné en dérision nos institutions où il y a des Sœurs de Charité ; enfin, il en a dit assez contre les catholiques, (surtout *the French Catholics*) que le ministre anglican, le Rév. M. Goulding, a interrompu ce bon M. Andrew et lui a donné un démenti formel devant toute l'assemblée, lui disant que comme ministre protestant, il avait toujours été traité en gentilhomme par les *French Catholics*, et que c'était une honte pour un parti d'avoir un homme comme M. Andrew pour porter la parole aux électeurs. M. Goulding a aussi dit qu'il n'était que juste que les catholiques aient leurs écoles conduites suivant leurs croyances religieuses. Enfin, en peu de mots, il mit Andrew à sa place, ce qui a fait un grand plaisir à notre petite population catholique d'ici. Tous les catholiques, surtout les catholiques de langue française, sauront gré au Rév. M. Goulding d'avoir pris parti pour nous en cette occasion.

A cette assemblée étaient aussi présents le fameux Watson, en faveur de M. Jackson, et M. Hagel pour M. Rutherford. M. Hagel n'a pas manqué de relever aussi les avancés du fanatique Andrew et de les réfuter avec l'éloquence qu'on lui connaît.

Echos du Nord-Ouest.

Edmonton, Alberta,

30 juin—Je vous envoie le programme et les listes de la distribution des prix à l'école de Saint-Joachim d'Edmonton, le 27 courant.

Donnons de suite le programme :

PROGRAMME.

Duo .... La Chatelaine..... A. LeDuc
Melles Roy et Pagerie
Chœur .... Let Music and Song
Récitation .... La Mère du Missionnaire
Trio .... The Musical Box
Melles Roy, Ross et Garneau
Dialogue .... Dolly's Mamma and Doctor
Melles Fairbanks et M. Fairbanks
Chœur .... Les Traineaux
Drame .... The Witches' Flight
Melles Roy
Drame .... Reverse of the Medal
Solo .... Home Sweet Home .... Slack
Melles Roy
Solo .... Christmas Chimes
Melle Roy
Duo .... Un Jour de Fête
Melles de Cazes et Pagerie
Chœur .... The Elphine Call
Chanson .... Wait for my Dally
Jeunes Elèves
Récitation .... Marie Antoinette
Melle F. Pagerie
Solo (comique) .... Put it Down to Me
M. Jones

"GUILLAUME TELL."

Guillaume .... M. E. Duplessis
Walther Tell (fils de Guillaume) .... M. A. Brissette
Gessler, gouverneur .... M. E. Brissette
Rodolphe (officier) .... M. E. St. Jean
Walther Hirst (père de Guillaume) .... M. G. Curriveau

Solo .... Sweet Bye and Bye
Melle Roy
Solo .... Quand je serai Grande
Melle Fairbanks
Duo .... Military Galop .... Labitzky
Melles Roy et A. Roy
Chœur... Quid Retribuam Domino .... Lambillotte

Tous les assistants ont constaté avec satisfaction les progrès constants et sûrs de cet établissement des Fidèles Compagnes de Jésus. Comme le grain de sénevé de l'Evangile, il promet un grand et bel arbre où s'abriteront et seront élevés bien des oiseaux du ciel. On voit que cette plante jeune et vigoureuse a germé, non dans une serre-chaude, mais dans le plein air vivifiant du Nord-Ouest ; exposée à l'intempérie des saisons, elle a reçu plus d'une secousse, et ces secousses lui ont fait pousser de plus solides racines, elle en est sortie plus vigoureuse. Ni la pauvreté de Bethléem, ni les souffrances du Calvaire ne découragent les Fidèles Compagnes de Jésus ; leur œuvre dans la cité naissante, mais pleine d'énergie, d'Edmonton, comme toutes les œuvres vraiment chrétiennes commencées en petit, grandira merveilleusement avec le temps. Si Edmonton doit devenir une grande ville, comme l'annoncent d'assez bons prophètes, je puis leur promettre aussi que l'œuvre des Fidèles Compagnes de Jésus partagera le bel avenir de la cité et y contribuera assurément pour sa bonne part ; un peitt trait entre bien d'autres : Les quatre révérendes Mères qui enseignent dans cette école de Saint-Joachim appartiennent à quatre nations différentes ; elles réunissent ainsi dans leur école l'expérience en fait d'éducation, de quatre nations, l'Angleterre et l'Irlande, la France et le Canada ; que de gens ont été surpris de voir paraître sur la scène des enfants parlant tantôt l'anglais comme leur langue maternelle, tantôt le français, et quelques-uns se demandaient si c'étaient bien les mêmes enfants. Les décorations et la musique vous font sentir que ce sont des dames d'une haute éducation qui président à tout cela. Edmonton peut devenir un Londres ou un Dublin, un Paris ou un Québec, les Fidèles Compagnes de Jésus sont à la hauteur des besoins de ces grandes cités en fait d'éducation, de musique et de peinture. Depuis plus de 30 ans, je parcours maints pays d'Amérique ; j'ai vu maintes de ces petites plantes qui sont aujourd'hui de grands et beaux arbres produisant de merveilleux fruits d'éducation. Je n'ai vu nulle part d'aussi bons terrains qu'à Edmonton, si ce n'est dans le Manitoba, la vallée du Walamet, en Orégon, et quelques morceaux dans la Colombie Britannique, et la petite école de Saint-Joachim promet, dans un avenir prochain, d'égaler ces anciennes qui, comme elle, ont commencé en petit.

C'est la ferme confiance d'un

Vieux Voyageur.

NAISSANCES

Milord—En cette ville, le 2 courant, Madame Onésime Milord, une fille.

Baril—A Saint-Jean-Baptiste, le 10 courant, Madame Joseph Baril, une fille.

Larose—A Winnipeg, le 11 courant, Madame Ephrem Larose, une fille.

MARIAGE

Larivière – Marion — A la cathédrale, mardi, M. Charles Larivière, de Saint-Vital, conduisait à l'autel Melle Annie Marion, fille de M. François Marion, aussi de Saint-Vital.

AGRICULTURE

MOYEN D'UTILISER LES MAUVAISES PLANTES

Lors du sarclage dans les jardins et les champs, on pourrait obtenir un moyen d'engrais qui est ordinairement très-négligé, ce sont les déchets des jardins et des champs en culture obtenus par les sarclages. D'ordinaire, le travail du sarclage des plantes se fait sans précautions, et le plus souvent en n'utilisant pas pour les composts les déchets des sarclages de plantes mauvaises dont les graines ont déjà atteint leur maturité, on leur donne une chance de germer immédiatement dans le sol et d'infester de nouveau les champs et les jardins. Les plantes ainsi arrachées et laissées sur le champ, sont souvent transportées par le vent pour reparaitre dans un champ où l'on avait pris les plus grandes précautions pour en extirper les mauvaises plantes.

Rien de plus facile d'éviter le retour de ces mauvaises plantes que de les utiliser en compost immédiatement après le sarclage, au fur et à mesure qu'elles sont extirpées du sol ; et un plus sûr moyen d'en prévenir le retour, c'est de ne pas attendre, pour en faire le sarclage, que ces mauvaises plantes aient atteint leur maturité.

Plus la chaux sera récente et les plantes nouvellement extirpées du sol, plus le résultat de l'opération sera prompt et efficace. On pourrait augmenter la masse du compost durant tout l'été, dès qu'il y aura des mauvaises plantes de n'importe quelle espèce à extirper.

L'ŒSTRE DES CHEVAUX

Cet insecte, de l'ordre des diptères (qui a deux ailes) a le corsolet couleur de rouille avec une bande brune ; ses ailes sont jaunes à la base et tachées de brun à leur extrémité. Il a cinq lignes de long. Cet insecte dépose ses œufs sur le devant des jambes antérieures de même que sur le flanc des chevaux qui, en se léchant, les portent dans leur bouche où elles éclosent, et d'où les larves qui en naissent s'introduisent dans l'estomac du cheval, vivent aux dépens de l'humeur qui le lubrifie et dont elles ont la faculté d'augmenter la sécrétion par l'irritation qu'elles causent. Pour n'être point chassées du corps des chevaux, elles ont deux crochets à la tête, par le moyen desquels elles se cramponnent contre la paroi des intestins avec une force telle qu'on les casse plutôt que de les arracher. Elles ont de plus des épines aplaties et triangulaires sur le corps comme celles des œstres des bœufs.

Ces larves restent dans le corps des chevaux depuis le mois de juin ou juillet, jusqu'au mois de mai ou de juin de l'année suivante. Lorsqu'il n'y en a qu'un petit nombre, les chevaux ne paraissent pas s'en inquiéter ; mais lorsqu'il y en a beaucoup, qu'elles remontent surtout jusqu'à l'estomac, elles nuisent à la digestion des chevaux, en absorbant la majeure partie du suc gastrique nécessaire à cette opération. On compte jusqu'à 700 œufs dans le corps d'une femelle ; d'après cela, on conçoit combien fréquemment il peut y avoir une grande quantité de larves. Il n'est pas facile de les détruire. Le meilleur moyen serait de les empêcher de naitre en retenant les chevaux à l'écurie pendant le temps de la ponte ; mais ce temps est justement celui des grands travaux de la campagne et de l'époque où l'abondance des pâturages invite à les mettre au vert.

Il est remarquable que ce soit les piqûres des taons qui excitant les chevaux à se lécher, favorisent le transport de œufs ou des larves de l'œstre dans l'estomac des chevaux.

Voici ce qu'écrit, à ce sujet le Dr DeBonald, autrefois vétérinaire à Montréal : "Une cause productive de vers ou chiques, ce sont les landes que les grosses mouches (œstre) déposent sur les membres des chevaux en été ; à les voir voltiger avec persistance et opiniâtreté, surtout autour des jambes de devant du cheval, on dirait que ces insectes ont conscience du mal qu'elles ingèrent, ou bien, leur instinct les conduit-il à choisir ce moyen, le plus favorable à la perpétuation de leur espèce ; toujours est-il que l'on voit des chevaux, jeunes et vieux, dont la crinière et les jambes de devant sont littéralement couvertes de ces landes. Soit qu'elles occasionnent une démangeaison ou toute autre sensation au cheval, il les lèche pour s'en débarrasser, et par ce moyen, il les introduit dans son estomac, où elles subissent, parait-il, une de leurs métamorphoses : elles deviennent des chiques.

" Les chevaux vigoureux et adultes n'en sont pas beaucoup incommodés, mais les chevaux faibles et les poulins en meurent assez souvent. Nous avons vu l'estomac de poulins d'un an et deux tellement criblé par ces chiques, qu'il était tout-à-fait impossible qu'ils en fusssent délivrés par les vermifuges ou vermices les plus potents ; les chevaux qui en sont atteints au point d'en être affectés, mangent d'abord beaucoup, pour suffire à leur besoin et à la voracité de ces insectes ; mais ils n'engraissent pas et ne prennent pas de force, ils ne sont pas gais ; le tube digestif devient le siége d'une phlegmasie chronique qui le rend impropre à l'absorption ; aussi remarque-t-on que chez eux certaine quantité de chyle est expulsée avec les fèces, qui, du reste, sont assez rares, sèches et dures. A mesures qu'ils avancent vers le printemps, le dépérissement augmente. L'action irritante de l'herbe de mai force les chiques à déloger, ce qu'elles font de l'une des deux manières suivantes : ou bien la surabondance de suc gastrique, le grand air des champs, etc, donnent une exubérance de vie aux polins, telle qu'elle leur permet de s'en débarrasser, soit en les expulsant tout entières et vivantes avec les selles, soit en les digérant dans l'estomac, les excite à pénétrer plus avant où elles produisent ces perforations de l'estomac dont les conséquences produisent la mort de l'animal."

COMMENT S'ASSURER DANS LE JARDIN POTAGER DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

Le meilleur moyen d'atteindre ce but, c'est d'établir une pépinière dans la meilleure partie du jardin, afin d'obtenir un bon choix de graines. Le choix des forte-graines, dans ce cas, est de la plus grande importance, et pour cela on devra prendre pour porte-graines les végétaux qui par leur forme et leur bonne qualité, nous paraissent les plus avantageux à cultiver ; car c'est du bon choix des porte-graines que dépend la forme et vraisemblablement la qualité des produits. C'est par le choix des porte-graines que l'on a obtenu différentes formes d'un même légume, comme, par exemple, des betteraves longues et des betteraves courtes et rondes ; des betteraves à chair blanche et des betteraves à chair rouge ; des betteraves plus sucrées les unes que les autres. C'est pour cette raison que les fabricants de sucre de betterave tiennent à fournir eux-mêmes la graine de betterave aux cultivateurs qui leur fournissent les betteraves, afin d'être certains qu'elles contiennent beaucoup de sucre.

C'est aussi en faisant un bon choix de porte-graines, qu'on est arrivé à avancer de plusieurs semaines la maturité de certains légumes ; de même qu'à obtenir des pommes de terre mûrissant plus vite les unes que les autres. Cestains jardiniers ont réussi même, par une culture toute spéciale et une attention très soutenue, à obtenir trente à quarante espèces de pommes de terre, d'une forme toute particulière et mûrissant à des intervalles différents. Il en est de même des carottes et des choux dont on possède plusieurs variétés, plus ou moins précoces.

COUVERTE POUR LE CHEVAL

Est-il mieux ou non de tenir continuellement une couverte sur le cheval ? C'est une question qui a été longuement et chaudement discutée. Pour l'éclaircir ou peut-être pour l'embrouiller davantage, voici ce que dit M. J. W. Sanborn, directeur de la ferme expérimentale de l'Utah, Etats-Unis :

" Les chevaux qui portent continuellement des couvertes ne se tiennent pas en aussi bon état que ceux qui ne sont pas habitués à la couverte, et il en est de même pour le bétail qui porte continuellement une couverte, il n'engraisse pas aussi bien et ne se tient pas en aussi bon état que celui qui ne porte jamais de couverte ; toujours, bien entendu que l'étable ou l'écurie soit en tout confortable."

Est-ce assez concluant pour ceux qui sont opposés à l'usage de la couverte pour le cheval ?